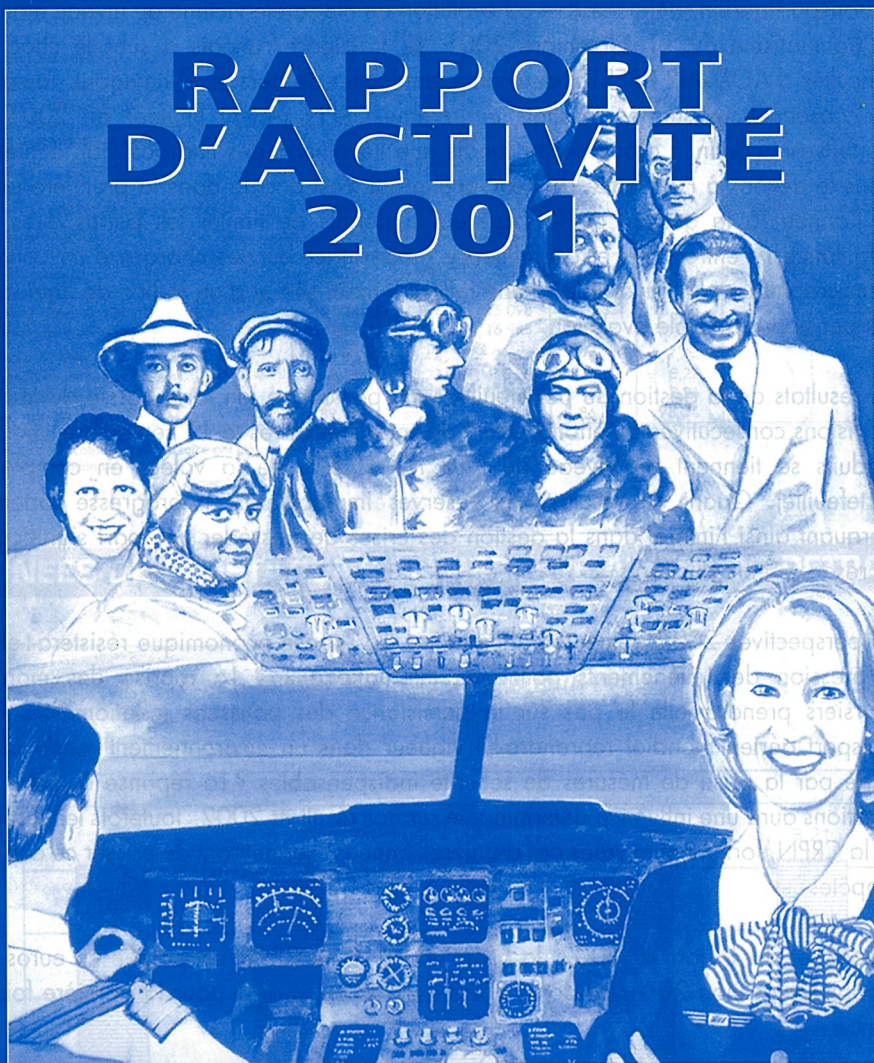


CRPN



Retraite des navigants

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001



**CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL
DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE**
8, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

RAPPORT DE GESTION

Les années 1998, 1999 et 2000 nous avaient accoutumés à des résultats à hauteur du milliard de francs. 2001 vient interrompre cette série exceptionnelle du fait de la persistance des tendances économiques négatives perçues dès l'année précédente.

Le transport aérien, déjà sensible à l'évolution du PIB, a été victime au niveau mondial du traumatisme du 11 septembre 2001. Le transport français a subi le choc des difficultés d'AOM-AIR LIBERTÉ, deuxième employeur de personnel navigant. Toutefois, les conséquences sur les résultats du régime CRPN restent limitées en 2001. Les produits ont continué d'augmenter tandis que l'évolution des charges était contenue. Nous le devons à l'influence de l'embauche qui s'est accrue dans la première partie de l'année, à la gestion de la crise qui a permis de limiter les pertes dues aux défaillances d'entreprises et à l'influence modératrice sur les charges d'un contexte démographique plus favorable, d'une inflation maîtrisée et d'un indice de liquidation des pensions en faible évolution.

Les résultats de la gestion du portefeuille sont, par contre, en forte baisse du fait des provisions consécutives à l'effondrement des marchés après le 11 septembre, mais les produits se tiennent au niveau de 922 MF (5,5 % de la valeur en compte du portefeuille). Quant au résultat des réserves immobilières, il progresse fortement marquant ainsi l'intérêt dans la gestion des crises de posséder une part significative de réserves en actifs réels.

Les perspectives 2002 demeurent incertaines. La reprise économique résistera-t-elle à la pression des événements politiques internationaux ? La reprise des marchés boursiers prendra-t-elle le pas sur la persistance des poussées inflationnistes ? Le transport aérien mondial reprendra-t-il vigueur dans un environnement rendu moins fluide par la prise de mesures de sécurité indispensables ? La réponse à toutes ces questions aura une influence déterminante sur nos résultats 2002. Toutefois les réserves de la CRPN, fortement accrues ces dernières années, permettront de passer ce cap des tempêtes.

A compter du 1^{er} janvier 2002, la comptabilité de la CRPN est passée en euros. Ce rapport de gestion 2001 est donc, comme un adieu, rédigé pour la dernière fois en francs.

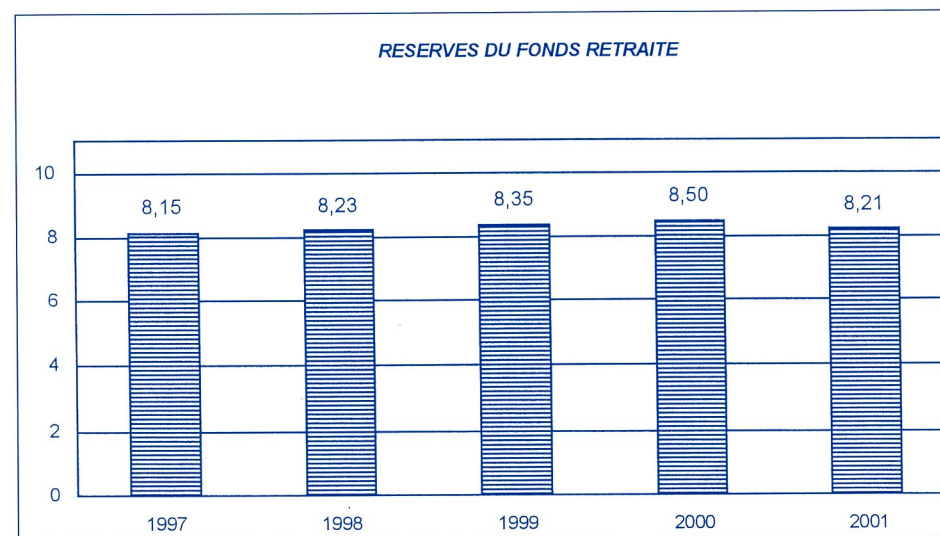
DONNEES SYNTHETIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

Libellé	1997	1998	1999	2000	2001	Variations	
						01/00	01/97
EFFECTIFS (en nombre)							
Actifs cotisants de l'exercice (*)	22 948	24 049	25 242	26 746	28 041	4,8%	22,2%
Retraités au 31/12	9 966	10 650	11 106	11 501	11 884	3,3%	19,2%
Actifs cotisants pondérés	18 770	19 901	21 626	22 662	24 286	7,2%	29,4%
Ratio actifs/retraités	2,30	2,25	2,27	2,32	2,36		
Ratio actifs pondérés/retraités pondérés	1,99	1,99	2,05	2,02	2,04		
FONDS RETRAITE (en millions de FF)							
Cotisations	1 087	1 167	1 292	1 362	1 432	5,1%	31,7%
Prestations	1 603	1 725	1 808	1 892	1 981	4,7%	23,6%
Excédent ou déficit cotisations/prestations	-516	-559	-517	-530	-550	3,7%	6,5%
Prestations/cotisations	147,5%	147,9%	140,0%	138,9%	138,4%		
Ensemble produits							
Résultat de l'exercice	630	1 246	985	1 023	247	-13,8%	17,8%
Réserves du fonds retraite (**)	13 073	14 191	15 098	16 083	16 275	-75,9%	-60,8%
Total fonds de réserves (**)	14 664	15 909	16 985	17 918	18 164	1,2%	24,5%
Résultats / produits	23,3%	35,4%	29,6%	27,7%	7,7%	1,4%	23,9%
Réserves fonds retraite/prestations	8,15	8,23	8,35	8,50	8,21		
Rés. fonds (retraite+spécial)/prestations	8,23	8,23	8,38	8,53	8,26		
Produits nets/produits bruts	89,1%	89,9%	89,6%	86,3%	76,0%		

(*) Tous les actifs cotisants de l'exercice ont été répertoriés

(**) Après répartition du

ANNEES DE PRESTATIONS EN RESERVE AU FONDS RETRAITE



SYNTHESE DES RESULTATS

(en milliers de francs)

	REALISE		VARIATIONS	
	2001	2000	En valeur	En %
REGIME	93,85% au 1/1/01	93,85% au 1/1/00		
Produits	1 770 133	1 684 534	85 599	5,1%
Charges	2 194 693	2 118 949	75 744	3,6%
Résultat Régime	-424 560	-434 415	9 855	2,3%
RESERVES MOBILIERES				
Produits	973 077	1 502 309	-529 233	-35,2%
Charges	456 180	202 418	253 762	125,4%
Résultat Réserves mobilières	516 896	1 299 891	-782 995	-60,2%
RESERVES IMMOBILIERES				
Produits	446 411	400 116	46 296	11,6%
Charges	291 844	273 412	18 433	6,7%
Résultat Réserves immobilières	154 567	126 704	27 863	22,0%
EXCEPTIONNEL				
Produits	32	111 790	-111 759	NS
Charges	200	80 857	-80 657	NS
Résultat exceptionnel	-169	30 933	-31 102	NS
TOTAL PRODUITS	3 189 653	3 698 750	-509 097	-13,8%
TOTAL CHARGES	2 942 918	2 675 636	267 282	10,0%
Résultat global	246 735	1 023 114	-776 379	-75,9%
SOIT EN MILLIERS D'EUROS	37 614	155 973	-118 358	

BILAN

Compte-tenu de la modestie du résultat de 2001, actif et passif nets n'évoluent que de + 0,7% de 18,2 à 18,4 milliards de francs (2,8 milliards d'euros). Les écarts les plus significatifs concernent les immobilisations corporelles (vente d'immeubles), les valeurs mobilières, le fonds de réserves et les dettes. Après affectation du résultat, le fonds retraite s'élève à 16,3 milliards de francs, ce qui correspond à 8,25 années de prestations (en valeur arrondie).

VARIATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

(en millions de francs)

Valeurs nettes (en MF)	REALISE		VARIATIONS	
	2001	2000	En valeur	En %
Immo incorporelles	10,7	11,7	-1,0	-8,9%
Immo corporelles	1 976,1	2 113,6	-137,5	-6,5%
Immo financières	246,8	257,2	-10,4	-4,0%
Total actif immobilisé	2 233,7	2 382,6	-149,0	-6,3%
Avances, ac. sur commandes	9,0	9,1	-0,2	
Créances	267,0	288,0	-21,0	-7,3%
Valeurs mobilières	15 841,4	15 521,5	319,9	2,1%
Disponibilités	23,3	45,8	-22,5	-49,1%
Régularisation actif	0,5	2,8	-2,2	-81,3%
Total actif circulant	16 141,2	15 867,2	274,0	1,7%
TOTAL ACTIF	18 374,9	18 249,8	125,0	0,7%
SOIT EN MILLION D'EUROS	2 801,2	2 782,2	19,1	
Fonds de Réserves (dont résultat de l'exercice)	18 182,1 246,7	17 935,5 1 023,1	246,6 -776,4	1,4% -75,9%
Provisions risques et charges	6,6	9,1	-2,4	-26,9%
Dettes financières	41,6	87,3	-45,6	-52,3%
Avances acomptes reçus	1,9	1,7	0,2	11,6%
Dettes d'exploitation	107,0	174,2	-67,2	-38,6%
Dettes diverses	35,3	41,7	-6,4	-15,4%
Régularisation passif	0,3	0,4	-0,1	
Total dettes	186,1	305,3	-119,2	-39,0%
TOTAL PASSIF	18 374,9	18 249,8	125,0	0,7%
SOIT EN MILLIONS D'EUROS	2 801,2	2 782,2	19,1	

GESTION DU REGIME

• Situation du fonds retraite

Cotisations et prestations ont continué leur progression, à un niveau très voisin de celui de l'année précédente :

Les cotisations évoluent de + 5,1% (compte-tenu d'un taux d'appel inchangé de 93,85%) et les prestations de 4,7%, ce qui se traduit par un déficit du fonds retraite en légère augmentation de 3,7%, à - 549,6 MF (- 83,79 M€) contre - 530,2 MF en 2000.

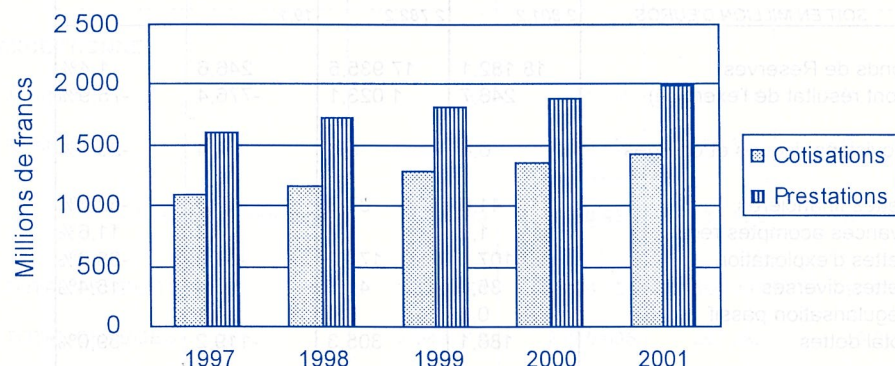
• Autres fonds

Le fonds spécial et le fonds d'assurance demeurent largement excédentaires. Le fonds social qui avait vu sa dotation annuelle augmenter, a versé des prestations moindres, ce qui se traduit par un excédent significatif qui sera intégralement affecté à la valeur de ce fonds.

FONDS RETRAITE

(évolution des cotisations et prestations)

COTISATIONS PRESTATIONS DU
FONDS RETRAITE



GESTION DU REGIME

(en milliers de francs)

	REALISE		VARIATIONS	
	2001	2000	En valeur	En %
FONDS RETRAITE	93,85% au 1/1/01	93,85% au 1/1/00		
Cotisations	1 431 600	1 362 143	69 457	5,1%
Prestations	1 981 205	1 892 392	88 813	4,7%
Résultat	-549 605	-530 249	-19 356	-3,7%
Prestations / Cotisations	138,4%	138,9%		
Prest.+charges/Cotis.+rev. résér.	95,0%	68,4%		
FONDS SPECIAL				
Cotisations	285 571	271 160	14 411	5,3%
Prestations	181 738	176 703	5 035	2,8%
Résultat	103 834	94 457	9 376	9,9%
Prestations / Cotisations	63,6%	65,2%		
FONDS D'ASSURANCE				
Cotisations	50 460	48 731	1 730	3,5%
Prestations	13 110	25 755	-12 645	-49,1%
Résultat	37 350	22 975	14 375	62,6%
Prestations / Cotisations	26,0%	52,9%		
FONDS SOCIAL				
Dotation du Fds Retraite	2 300	2 200	100	4,5%
Prestations	1 356	2 165	-809	-37,4%
Résultat	944	35	909	NS
Cotisations et dot. au Fonds Social	1 769 932	1 684 234		
Produits exceptionnels	202	301		
Total produits	1 770 133	1 684 534	85 599	5,1%
Prestations	2 177 408	2 097 015		
Charges exceptionnelles	614	6 016		
Gestion administrative	16 671	15 918		
Total charges	2 194 693	2 118 949	75 744	3,6%
Résultat Régime	-424 560	-434 415	9 855	2,3%
SOIT EN MILLIERS D'EUROS	-64 724	-66 226	1 502	

GESTION DES RESERVES

• Réserves mobilières

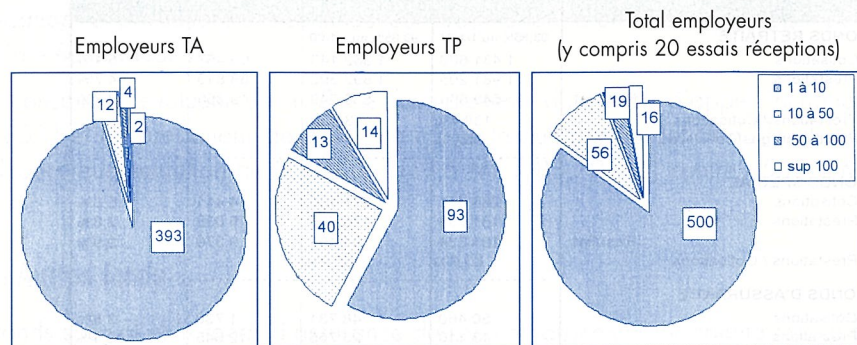
Dans un contexte de ralentissement de l'économie, aggravé par les événements de septembre, les marchés n'ont cessé de baisser, malgré une timide remontée en fin d'exercice. Cela s'est traduit par d'importantes provisions sur actions dont le montant a triplé et des plus-values sur cessions en forte baisse par rapport à l'année 2000 au cours de laquelle les plus-values prises avaient atteint un niveau exceptionnellement élevé. Par contre, les revenus des participations et prêts sont restés stables. Le résultat est en forte baisse à 516,9 MF (78,8 M€).

• Réserves immobilières

Les ventes à la découpe se sont poursuivies d'une façon satisfaisante et 4 immeubles ont été cédés en bloc (résidence Saint-Mandé, immeuble du Bd Murat, résidences Montgolfier à Vincennes et Morane Saulnier au Kremlin Bicêtre). Elles ont dégagé une plus-value sur cession de 95,9 MF (14,62 M€). Le périmètre immobilier s'est donc réduit, mais l'excellent taux de remplissage des immeubles et les charges d'exploitation en baisse ont conduit à un résultat global en hausse de 154,6 MF (23,6 M€).

EMPLOYEURS

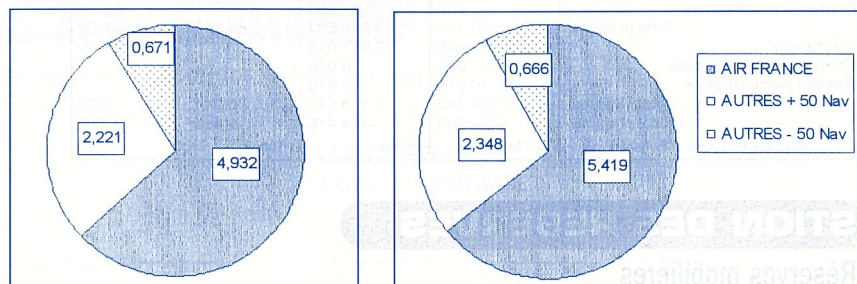
• Nombre d'employeurs



• Répartition des masses salariales en 2000 et 2001

2000 = 7,823 milliards de francs
(+ 4,82 %/1999)

2001 = 8,433 milliards de francs
(+ 7,80 %/2000)



COTISANTS

• Effectif des cotisants

ANNEES	ESSAIS RÉCEPTIONS	TRANSPORT PUBLIC			TOTAL	TRAVAIL AÉRIEN	TOTAL GÉNÉRAL BRUT
		PNT	STEWARDS	HOTESSES			
1997	209	6 733	4 793	9 912	21 438	1 301	22 948
1998	214	7 088	5 007	10 451	22 546	1 289	24 049
1999	215	7 499	5 313	11 086	23 898	1 129	25 242
2000	221	7 692	5 816	11 905	25 413	1 112	26 746
2001	237	8 002	6 277	12 412	26 691	1 113	28 041

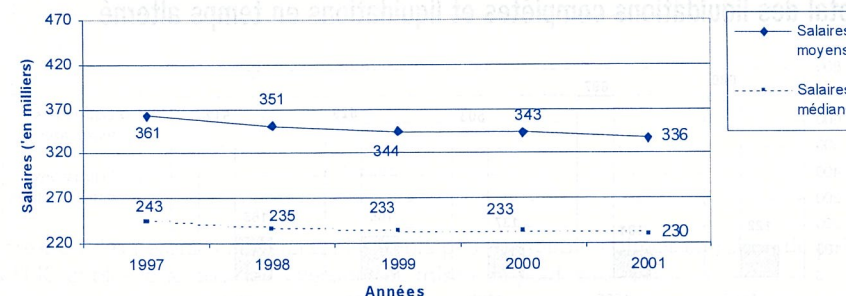
Poursuite de l'augmentation du nombre de cotisants.

• Age moyen des cotisants

ANNEES	ESSAIS RÉCEPTIONS	COTISANTS			TRAVAIL AÉRIEN	TOTAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES		
1997	45a 9m	42a 5m	35a 7m	33a 4m	43a 4m	37a 3m
1998	46a 6m	42a 2m	35a 0m	32a 10m	42a 2m	36a 7m
1999	46a 1m	42a 8m	34a 8m	32a 8m	42a 6m	36a 7m
2000	45a 9m	42a 7m	34a 7m	32a 8m	43a 1m	36a 5m
2001	46a 1m	42a 6m	34a 9m	33a	43a 6m	36a 8m

Rajeunissement des PNT du fait de la poursuite de l'embauche. Légère augmentation de l'âge moyen chez le PNC du fait de l'arrêt des plans sociaux.

• Salaires moyens et médians



RETRAITES

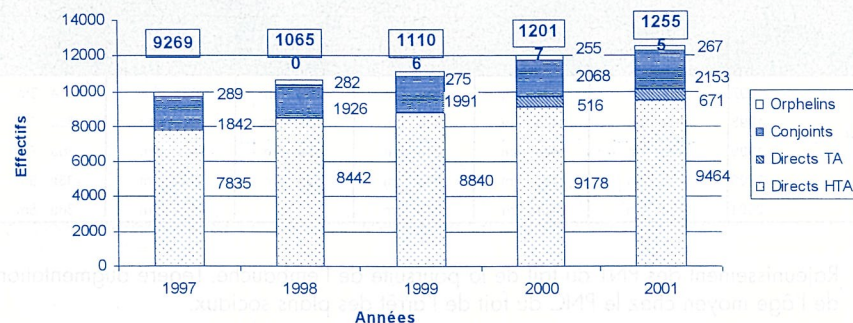
• Effectif des retraités

ANNEES	PENSIONS DIRECTES		REVERSIONS ET AYANTS-CAUSE		TOTAL	
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
1997	7 835	8,4%	2 131	4,5%	9 966	7,5%
1998	8 442	7,7%	2 208	3,6%	10 650	6,9%
1999	8 840	4,7%	2 266	2,6%	11 106	4,3%
2000	9 178	8,7%	2 323	5,2%	11 501	8,0%
2001	9 464	3,1%	2 420	4,2%	11 884	3,3%

Le nombre de retraités augmente moins rapidement en 2001.

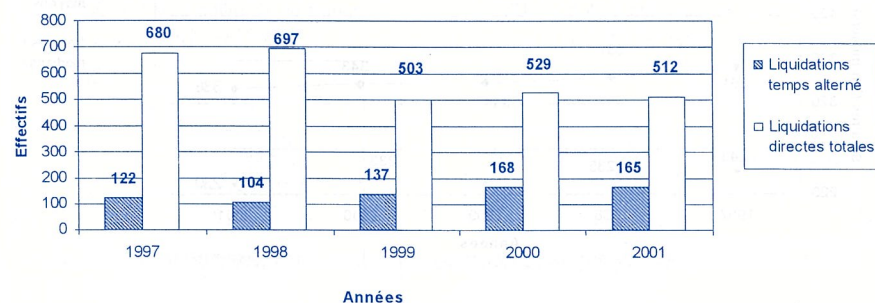
• Effectifs globaux de retraités

(droits directs y compris temps alterné et droits dérivés)



La progression des effectifs se poursuit (à compter de 2000 ils comprennent les temps alternés).

• Total des liquidations complètes et liquidations en temps alterné

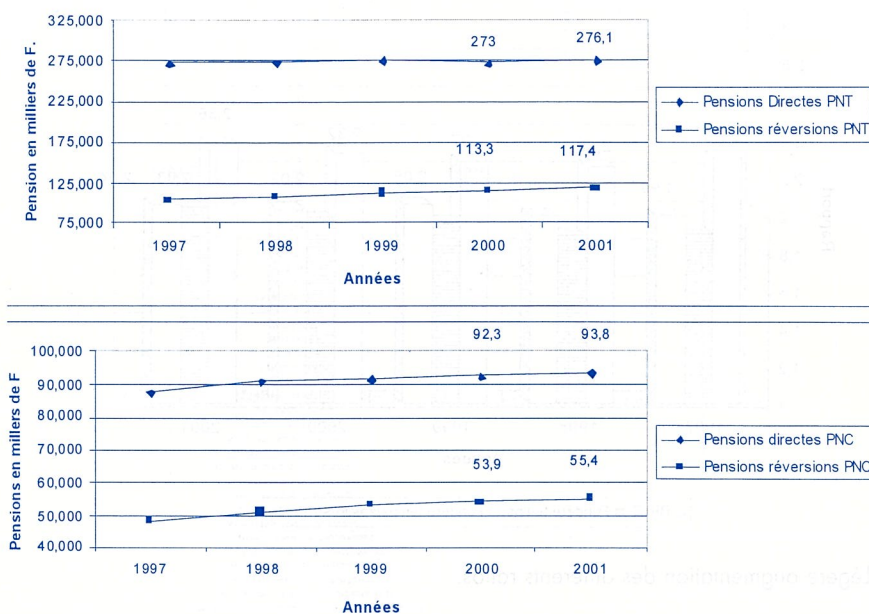


Augmentation de la part du temps alterné par rapport aux liquidations totales depuis 2 ans.

• Age moyen de liquidation complète

SPECIALITES	ANCIENNETE		PROPORTION		AUTRES		TOTAL 2001	
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TRANSP. PUBLIC								
Pilote	57a 8m	88	58a 11m	61	52a 7m	10	57a 10m	159
OMN	58a	12	60a 1m	11	53a 4m	4	57a 8m	27
Steward	52a 6m	26	55a 11m	17	50a 5m	8	53a 6m	51
Hôtesse	51a 10m	40	53a 3m	102	49a 3m	27	52a 4m	169
TRAVAIL AERIEN	55a 9m	4	60a 1m	7	51a 2m	1	58a	12
ESSAIS-RECEPTIONS	57a 4m	5	60a	1	58a	1	58a 6m	7
TOTAL 2001	55a 8m	175	55a 11m	199	50a 8m	51	55a 2m	425
TOTAL 2000	55a 5m	174	54a 3m	204	50a 3m	70	54a 1m	448

• Pensions moyennes directes et réversions par catégorie PNT PNC



Progression des pensions moyennes plus faible pour les retraités directs en raison du poids des PNC et plus forte pour les réversions en raison du poids des PNT.

• Age moyen de l'ensemble des pensionnés de droit direct

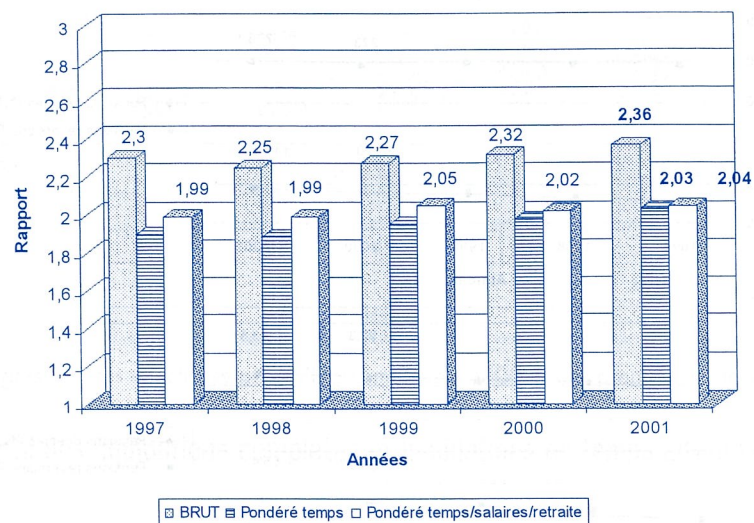
Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôtesse		Travail		Essais		TOTAL	
	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec
2000	67a 9m	2 312	69a 9m	1 030	61a 0m	1 606	59a 1m	3 108	68a 4m	795	69a 10m	327	64a 0m	9 178
2001	68a 2m	2 405	70a 3m	1 034	62a 6m	1 515	59a 5m	3 396	69a 1m	785	70a 6m	329	64a 6m	9 464

• Age moyen de l'ensemble des conjoints survivants

Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôtesse		Travail		Essais		TOTAL	
	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec	Âges	Effec
2000	68a 10m	765	74a 6m	463	66a 0m	281	61a 6m	82	68a 8m	301	77a 4m	176	70a 1m	2 068
2001	69a 6m	789	75a 1m	476	66a 6m	300	62a 7m	94	68a 10m	316	77a 7m	178	70a 7m	2 153

Augmentation de l'âge moyen des retraités directs et des conjoints survivants (6 mois pour chaque catégorie).

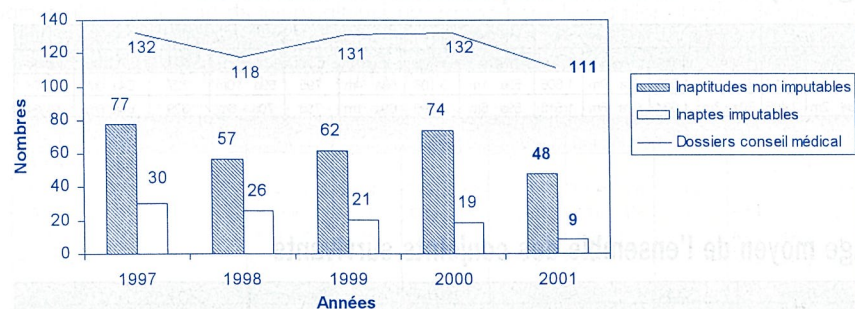
RAPPORT COTISANTS/RETRAITES



Légère augmentation des différents ratios.

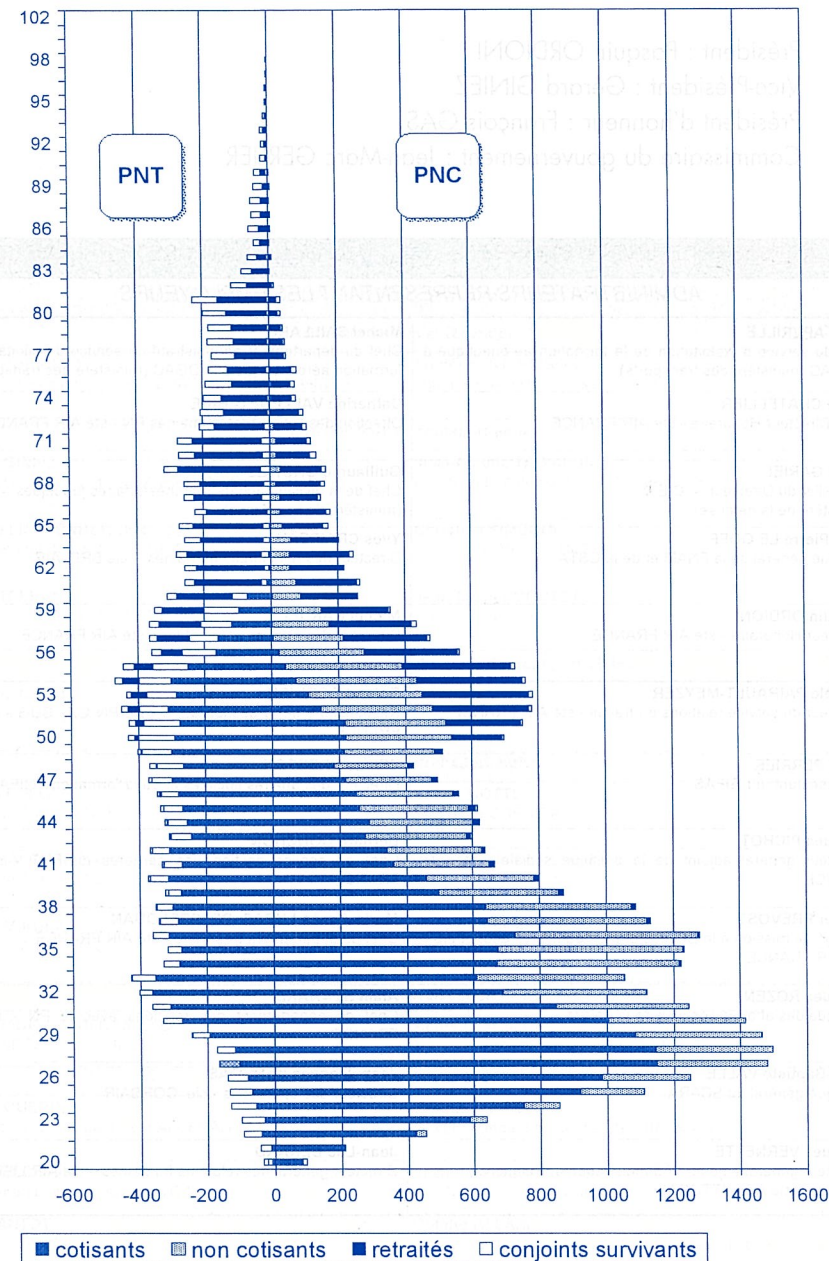
PREVOYANCE

• Droits ouverts suite à des inaptitudes et dossiers en conseil médical



Baisse du nombre de dossiers présentés au conseil médical (3 séances du conseil médical ont été supprimées). Les données 2001 ne sont que provisoires.

PYRAMIDE DES AGES PNT/PNC



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2001

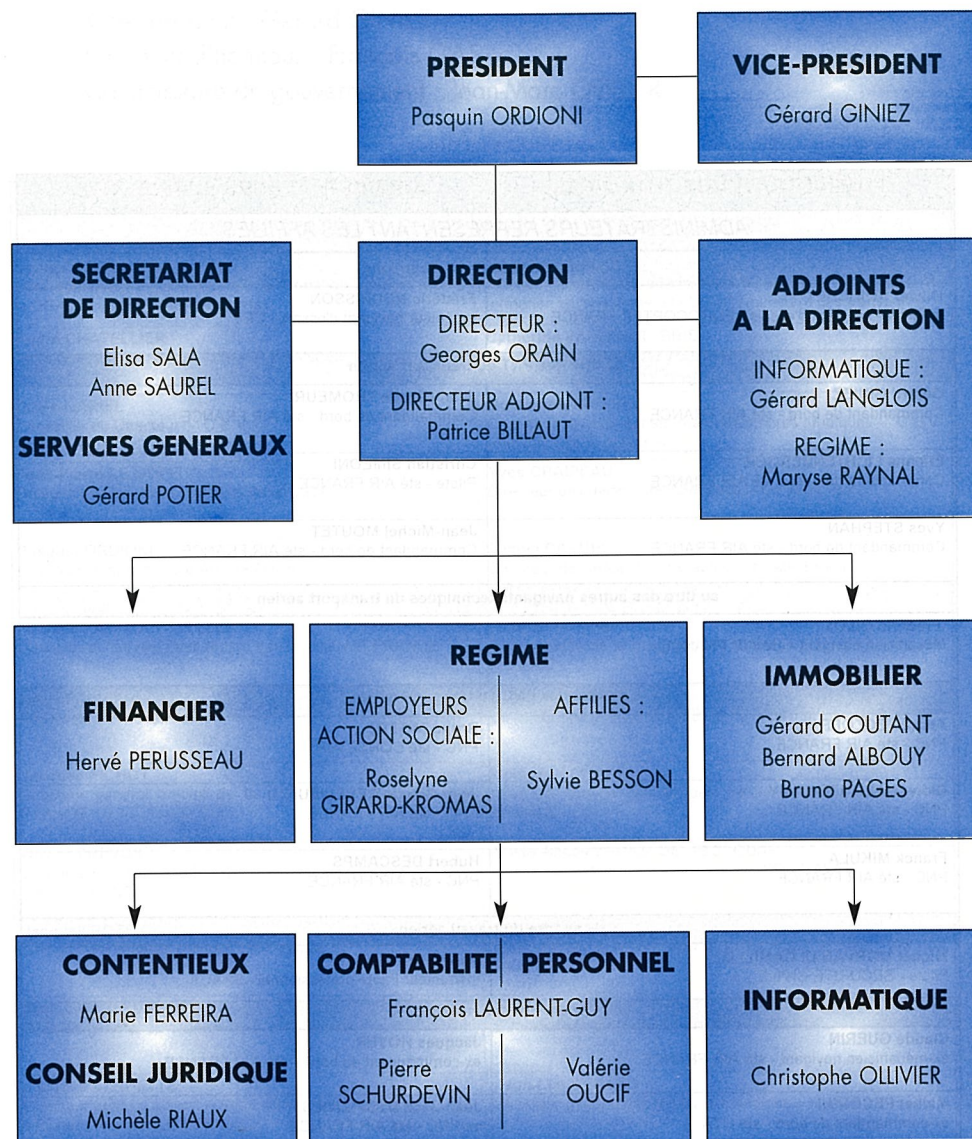
Président : Pasquin ORDIONI
Vice-Président : Gérard GINIEZ
Président d'honneur : François GAS
Commissaire du gouvernement : Jean-Marc GERLIER

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS	
Denis APVRILLE Chef du service d'exploitation de la formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)	Michel SAILLARD Chef du département administratif du service d'exploitation de formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)
André CHATELLIER Sous-Directeur Honoraire - sté AIR FRANCE	Catherine VALLENET- BRIE Direction des ressources humaines PN - sté AIR FRANCE
Denis GARIEL Conseiller du Directeur - C.E.V (ministère de la défense)	Guillaume GRUWEZ Chef de la division achats-marchés/affaires juridiques - C.E.V (ministère de la défense)
Jean-Pierre LE GOFF Délégué général de la FNAM et de la CSTA	Yves CRAIPEAU Directeur des ressources humaines - cie BRIT AIR
Pasquin ORDIONI Directeur Honoraire - sté AIR FRANCE	Michel CARUEL Directeur des affaires comptables - sté AIR FRANCE
Michèle PAIRAULT-MEYZER Directeur du service relations du travail - sté AIR FRANCE	Roland CORDIER Responsable de la gestion de la paie PN Orly CDG - sté AIR FRANCE
Henri PERRIER Représentant du GIFAS	Claude BRESSON Directeur des affaires sociales et de la formation - GIFAS
Jacques PICHOT Directeur général adjoint de la politique sociale - sté AIR FRANCE	Bernard CONCHON Chef du service gestion des carrières du PNT - sté AIR FRANCE
Olivier PREVOST Chargé de mission à la DG des grands équilibres éco. et fin. - sté AIR FRANCE	Marie-Agnès LUCAS DE PESLOUAN Chef du département trésorerie - sté AIR FRANCE
Jacques ROZEN Délégué des affaires sociales de la FNAM	Alain BERNARD Chef du département des relations avec le PN - sté AIR FRANCE
Jean-Baptiste VALLE Délégué général du SCARA	Jean-Jacques KERHOAS Directeur des opérations - cie CORSAIR
Jacques VERNETTE Directeur général adjoint - Administration et Relations sociales - cie AIR LITTORAL	Jean-Luc BERARD Directeur général des relations humaines - cie AIR LIBERTE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2001

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES	
au titre des essais et réceptions	
Olivier VOINCHET Ingénieur navigant d'essais - EUROCOPTER FRANCE	Frédéric NOURISSON Ingénieur navigant d'essais - CEV
au titre des PNT du transport aérien	
Gérard GINIEZ Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Jean-Claude TROMEUR Commandant de bord - sté AIR FRANCE
Etienne LICHTENBERGER Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Christian SIMEONI Pilote - sté AIR FRANCE
Yves STEPHAN Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Jean-Michel MOUTET Commandant de bord - sté AIR FRANCE
au titre des autres navigants techniques du transport aérien	
Frédéric GILOT Mécanicien navigant - sté AIR FRANCE	
au titre des PNC du transport aérien	
Andréa EGLOFF PNC - sté AIR FRANCE	Bruno MOTTE PNC - sté CORSE AIR
Didier HALOUZE-LAMY PNC - sté AIR FRANCE	Jean-Claude CEBELIEU PNC - sté AIR FRANCE
Franck MIKULA PNC - sté AIR FRANCE	Hubert DESCAMPS PNC - sté AIR FRANCE
au titre du travail aérien	
Michel MORVAN DI CAMILLO Pilote - SECURITE CIVILE	Henry BEAUMONT Instructeur Pilote professionnel - SFACT
au titre des retraités	
Claude GUERIN ex-mécanicien navigant - sté AIR FRANCE	Jacques HOYER ex-commandant de bord - sté AIR FRANCE
Michel PECORINI ex-commandant de bord - sté UTA	Jean-Jack DESPUJOLS ex-PNC - sté AIR FRANCE
Jean TANTOT ex-PNC - cie UTA	Colette ALLAIS ex-Hôtesse - cie TAI - veuve Commandant de bord - cie UTA

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SERVICES DE LA CRPN AU 31 DECEMBRE 2001



EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

• Vous êtes employeur, ne prenez pas de risque !

- La CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux **rétenctions de précompte de cotisations**, car elles sont assimilables à un abus de confiance.
- Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne**.

• Vous êtes affilié actif, soyez vigilant !

- Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, faites-le vous-même pour protéger vos droits. En effet, sans cette déclaration, **aucune prestation (ni pension, ni capital)** ne peut être versée.

• Régularisations

Lorsque la CRPN constate une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations et ce, pour les périodes à compter du 1^{er} mars 1999, l'employeur et les navigants en sont informés. La validation des périodes est effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des précomptes**, que ceux-ci aient été versés ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes** en cause. Au-delà de ce délai, aucune validation n'est possible en l'absence de versement de cotisations.

• Vous êtes affilié retraité :

- Le conseil d'administration a décidé d'augmenter les pensions au 1^{er} juillet 2002 de 1,40% par rapport au 1^{er} juillet 2001. Les pensions ont été augmentées à titre provisionnel de 0,875% au 1^{er} janvier 2002, le complément est appliqué au 1^{er} juillet 2002.
- A la demande de vos représentants au conseil d'administration, nous vous avons adressé en juin 2002 une carte de pensionné. Elle vous permettra de justifier aisément de votre appartenance à la CRPN.

• Vous êtes affilié actif ou retraité, ceci vous concerne :

• UNEDIC

La CRPN et l'UNEDIC ont signé un protocole applicable depuis le 1^{er} janvier 1997 pour le financement retraite des périodes de chômage. Nous informons automatiquement les affiliés concernés de leurs droits acquis lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire. La validation des périodes de chômage afférentes à l'exercice 2001 se fera dans le

courant du second semestre 2002. Il est inutile de nous interroger sur ces validations avant le début de l'année 2003.

Nombre d'affiliés pensionnés nous interrogent sur les possibilités de valider les périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, ils percevaient la pension CRPN. Il ne peut y avoir pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.

• Notification de droits acquis

Vous avez exercé une activité de navigant en 2001. Les notifications de droits acquis au 1^{er} janvier 2002 sont envoyées aux affiliés actifs fin août 2002 et aux affiliés retraités lors de la prise en compte de cette activité dans le calcul de leur pension. Votre notification de droits 2002 vous précise les temps et salaires déclarés par votre ou vos employeur(s) pour 2001 ainsi que le montant de vos droits théoriques au 1^{er} janvier 2002.

Si une partie de vos droits a déjà été liquidée en temps alterné, votre notification de droits acquis vous indique le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2002, de vos droits liquidés, revalorisés par l'IVP du premier semestre 2002 et le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2002, de vos droits non encore liquidés, valorisés normalement par l'IVSC2002.

Vigilance toujours : contrôlez vos notifications de droits acquis avec soin et conservez-les, elles vous permettront de suivre l'évolution de vos droits.

Attention : votre notification de droits acquis 2002 vous indique des temps et salaires 2001 libellés en francs et des montants de droits au 1^{er} janvier 2002 libellés en euros. Votre notification de droits acquis 2003 sera intégralement libellée en euros.

Si aucune activité n'a été validée dans votre carrière, un courrier vous est adressé valant « notification zéro » pour vous permettre de réagir dans l'éventualité d'une anomalie que nous n'aurions pas identifiée.

• Employeurs en contentieux avec la CRPN

Si vous avez exercé en 2001 une activité de navigant chez un employeur en contentieux avec la CRPN, nous vous en avons informé et vous avons demandé vos bulletins de paie. Si nous avons pu les exploiter avant l'édition des notifications de droits au 1^{er} janvier 2002, vous pouvez constater la validation effectuée, **totale en jours et partielle en salaire à hauteur des précomptes**, conformément à la décision du conseil d'administration, pour les périodes non réglées en totalité par votre employeur.

Si vous ne constatez pas de validation pour cette activité :

- soit vous n'avez pas envoyé vos bulletins de paie : nous vous invitons à nous en adresser copie dans les meilleurs délais.
- soit vos bulletins sont en cours d'exploitation et une nouvelle notification de droits acquis vous sera adressée ultérieurement.

EN SÉLECTIONNANT LE PATRIMOINE IMMOBILIER
DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE, VOUS TROUVEREZ
QUALITÉ, CONFORT ET SERVICE

VENTES

QUE CE SOIT POUR **INVESTIR** OU POUR **HABITER**, CHOISISSEZ D'ACQUÉRIR
UN APPARTEMENT SUR L'UN DE CES SITES :

- RÉSIDENCE JEAN MERMOZ À **CHANTILLY** (60)
- RÉSIDENCE DU LAC À **YERRES** (91)
- RÉSIDENCE RIO IPANEMA À **PANTIN** (93)
- RÉSIDENCE SAINT-EXUPÉRY À **TREMBLAY-EN-FRANCE** (93)
- RÉSIDENCE DU LAC À **NOISY-LE-GRAND** (93)
- RÉSIDENCE LE CHAUMONTOIS À **PARIS 19^e** (75)

LOCATIONS

VOUS ÊTES NAVIGANT... UN PLUS POUR VOUS !
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'HONORAIRES
PAR L'INTERMÉDIAIRE DE
LOC INTER IMMOBILIER

VOUS TROUVEREZ UN CHOIX VARIÉ D'APPARTEMENTS SUR PARIS ET SA RÉGION.
À TITRE D'EXEMPLE, EN VOICI QUELQUES SITES : VINCENNES, SAINT-MANDÉ,
NEUILLY-SUR-SEINE...

Appelez vite
la filiale de la CRPN,
VOTRE PARTENAIRE DANS L'IMMOBILIER



01 40 88 90 00
www.locinter.com

***Vous déménagez,
vous vous mariez,
vous changez d'employeur,
vous souhaitez connaître vos droits dans notre organisme...***

Tout changement pour votre dossier ou toute demande d'information doit nous parvenir **par écrit avec votre n° de sécurité sociale (ou INSEE), sans en oublier la clé, et éventuellement votre code affilié « actif » ou « retraité ».**

CRPN

8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex
Télécopieur : 01 41 92 26 29

N'oubliez pas d'affranchir suffisamment vos courriers.

LE SITE INTERNET CRPN
EST À VOTRE DISPOSITION SUR CRPN.FR

Vous préférez nous rencontrer ?

Nos bureaux vous sont ouverts
du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures
mais uniquement **sur rendez-vous**
au **01 41 92 25 25**.

Vous voulez retrouver un(e) ami(e) ?

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer les adresses de nos affiliés.
Par contre, nous ferons suivre bien volontiers la lettre que vous nous adresserez
avec les nom et prénom du destinataire.

Les courriers non timbrés ne seront pas acheminés.

Vous souhaitez des informations sur notre action sociale ?

- Martine Charlet, pour les prêts au logement - Tél : 01 41 92 25 18,
- Valérie Le Scour, pour le fonds social - Tél : 01 41 92 25 32,
- Elisa Sala, pour l'aide aux handicapés - Tél : 01 41 92 25 09.

Exceptionnellement, la CRPN fermera ses portes les jours suivants :

- vendredi 16 août (Assomption),
- mardi 24 décembre (Noël),
- mardi 31 décembre (Nouvel an).

